

00718

C.I.L.S.S.

**COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL**

PROSPECTIVES POUR UN ELEVAGE

PRODUCTIF ET ATTENTIF A LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

Dr. SIDIBE Seydou, Vétérinaire, CILSS Ouagadougou

Mai 1993

INTRODUCTION

Dans l'ensemble des pays du Sahel, l'élevage touche globalement une population de plus en plus nombreuse, en raison de l'intérêt croissant qu'il rencontre chez les agriculteurs, cela malgré l'exode d'une partie des grands pasteurs.

L'évolution des effectifs du cheptel, depuis les 30 dernières années, même si elle s'est faite en "dents de scie" a cependant renforcé le rôle de l'élevage au sein des économies sahéniennes. La crise actuelle a eu à masquer ce phénomène, d'autant plus que l'on entendait par "élevage" le secteur pastoral ou agropastoral par opposition à l'agriculture. Cette séparation de deux mondes différents, de deux catégories sociales et économiques jadis contrastées, ne vaut plus aujourd'hui en raison de la mutation profonde que connaît l'élevage. On ne peut ignorer la place croissante qu'il occupe au sein du monde des agriculteurs.

EVOLUTION ET SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE SAHELIEN

L'élevage sahénien a évolué jusqu'ici dans un contexte où les politiques et les programmes de développement n'ont pu entraîner un épanouissement réel des économies rurales (particulièrement à travers un élevage stable et équilibré tant en effectif qu'en production).

Pendant longtemps, la stratégie de développement de l'élevage a surtout ciblé l'animal et surtout le bovin (lutte contre les principales épizooties, sélection et croisement, mise au point de paquets technologiques...). Ce qui a permis non seulement de maîtriser partiellement les grandes épizooties qui menacent le cheptel sahénien (peste et péripneumonie bovine), mais aussi d'accroître sensiblement les effectifs animaux.

Pendant ce temps, la tendance à la sécheresse et à la désertification observée depuis un certain temps, réduisait progressivement les ressources fourragères qui constituent la base de l'alimentation d'un cheptel essentiellement conduit sous le mode extensif.

Parallèlement, dans les zones agricoles, la pression démographique s'est traduite par un accroissement des superficies emblavées et une disparition des jachères, compromettant le développement de l'élevage dans ces zones.

Ce n'est que vers la fin des années soixante dix que l'on a commencé à prendre en compte les programmes de développement pastoraux, la dimension humaine et les aspects liés au milieu.

Il faut reconnaître que les systèmes de production animale si efficaces dans le passé

(l'effectif du cheptel et la production par tête atteinte avant la période des dernières sécheresses se situaient à des niveaux estimés compatibles avec la disponibilité et la qualité des ressources fourragères) se détériorent progressivement sous l'effet de la sécheresse continue, des évolutions sociales et de l'expansion des champs suite à la croissance démographique. Les éleveurs ont ainsi perdu le contrôle des moyens de production (pâturages et troupeaux) ; le marché traditionnel a été aussi bouleversé. Du fait de sa rapidité, de son ampleur et son impact, le transfert du bétail des mains des éleveurs traditionnels à celles de nouveaux investisseurs privés et des agriculteurs est porteur de repercussions sociales, économiques et écologiques. Le centre de gravité de l'élevage s'est aussi déplacé vers les zones sud où le fourrage est certes abondant, mais de qualité inférieure au fourrage des zones nord.

Bien qu'il soit difficile d'apprécier à sa juste valeur l'évolution des dernières années, depuis la sécheresse de 1984 qui fut particulièrement meurtrière, il semble possible d'extrapoler les tendances constatées depuis plus longtemps : part croissante des petits ruminants dans l'ensemble du troupeau, amoindrissement du cheptel pastoral, translation du bétail vers le sud.

Par ailleurs, la satisfaction des besoins nationaux en viande et en lait est difficile à apprécier, d'autant plus que les statistiques sont peu fiables. Cependant, l'on estime la consommation de viande à 12kg/ht/an et celle de lait à 18kg/ht/an en moyenne. La consommation moyenne par individu aurait diminué depuis une trentaine d'années.

CONTRAINTES ET FACTEURS LIMITANTS

Les contraintes sont de trois ordres :

1. les contraintes liées aux facteurs écologiques : espace, ressources naturelles (pâturages, eau), animaux.
2. les contraintes liées aux aspects socio-économiques : démographie, relation agriculteurs-éleveurs, organisation des éleveurs.
3. les contraintes liées aux facteurs économiques : marché national, exportations

1. Les facteurs écologiques

1.1. L'espace : Deux facteurs externes importants sont à la base des modifications profondes du rapport de l'élevage à l'espace : l'expansion de l'agriculture suite à la croissance démographique et à la baisse des rendements) et la politique foncière de l'Etat. C'est ainsi que les éleveurs se trouvent aujourd'hui dans un espace incontrôlé en partie parce que le système foncier traditionnel a évolué. Les sites de passage et les pistes de transhumance sont désormais cultivés. Les casiers agricoles se sont installés sur les bonnes terres à pâturages, mais n'ont pas souvent donné les résultats escomptés. Cette perte de l'espace par les groupes d'éleveurs est

aggravée par le rétrécissement de cet espace du fait de l'expansion des communautés agricoles et de l'augmentation de leurs cultures et superficies.

1.2. Les ressources naturelles

1.2.1. Les pâturages. Les pâturages naturels sont de loin la ressource fourragère la plus importante et ils constituent la base principale de l'alimentation. Seulement, un peu partout, la strate herbacée et la surface du sol se dégradent à cause de la surexploitation et de la sécheresse. Les sous produits, contribution de l'agriculture à la disponibilité des réserves fourragères, sont souvent difficiles à acquérir.

Les conditions alimentaires du bétail sont en général médiocres. La faible qualité de l'alimentation (la nutrition) est la contrainte principale, particulièrement en saison sèche. Aussi, pour des zones étendues, il est difficile, sinon impossible, de réaliser un gain annuel de 50 kg pour les jeunes animaux en croissance, après sévrage, à partir des pâturages naturels. C'est le manque de nourriture de qualité pendant les longues périodes, qui est responsable de la croissance lente et par conséquent de l'âge élevé au moment de l'abattage : un animal pesant 100 kg un an après sa naissance mettra 4 à 6 ans pour atteindre un poids vif de 250 kg.

La productivité des pâturages naturels est fonction des conditions écologiques et climatiques des différentes zones agro-écologiques et de la pression exercée par le cheptel sur ces ressources.

Il n'existe pas dans les pays du Sahel une vue d'ensemble complète de la situation fourragère. Les insuffisances sont encore nombreuses au niveau des études et recherches agrostologiques. Toutefois, les études menées font ressortir :

- une réduction de l'espace pastoral et un appauvrissement floristique portant sur les ligneux, les herbacées vivaces et même annuelles ;
- une réduction de l'espace pastoral par une occupation croissante agricole accrue, entraînant très souvent une dégradation des sols et une diminution des rendements dans les terroirs fortement cultivés ;
- une mauvaise adéquation entre ressources fourragères et taille des animaux ;
- le rôle essentiel des résidus de récolte et des sous produits agro-industriels pour l'alimentation des bovins en saison sèche dans les régions d'agriculture intense.

1.2.2. Les ressources en eau : Bien qu'elle soit vitale, l'eau constitue moins une contrainte que les pâturages. Les points d'eau aménagés à grands frais l'ont été de telle sorte que le bétail meurt parfois de faim aux alentours des ouvrages hydrauliques, la gestion des

pâturages ayant été négligée. La fixation excessive des troupeaux, nocive à leur mobilité traditionnelle, le surpâturage autour des points d'eau constituent des contraintes à une bonne gestion des pâturages pastoraux.

1.2.3. Les animaux : La composition et la structure des animaux ne sont pas bien connues au Sahel. Par ailleurs, les mauvaises performances du cheptel sahélien reflètent les conditions difficiles de nutrition et de l'état de santé du bétail. Le retard au premier vêlage, comme le faible taux de vêlage habituel en élevage traditionnel sont à mettre sur le compte du bas niveau de l'alimentation. En revanche, la mortalité élevée des jeunes animaux semble être autant un problème nutritionnel que sanitaire.

Bien qu'aujourd'hui, la forte mortalité due à la carence alimentaire l'emporte largement sur les pertes par maladie, la lutte contre les épizooties occupe toujours un personnel et des services importants sans rapport avec la situation sanitaire. Outre les épizooties dont les conséquences sont désormais réduites grâce à la prévention et le traitement, les maladies causées par les diverses carences nutritionnelles sont infiniment plus meurtrières. Par ailleurs, l'attention portée aux différentes espèces a été très variable ; on s'est surtout occupé de l'amélioration des races bovines et secondairement des petits ruminants.

2. Les aspects socio-culturels de l'élevage sahélien

2.1. La démographie : La démographie croissante a entraîné une perturbation de l'espace pastoral, provoquant le rétrécissement des zones habituellement réservées à l'élevage et entraînant des mouvements désordonnés du cheptel. La densité a dépassé la capacité de charge d'un élevage et d'une agriculture sauvegardant l'environnement. Dans la plupart des régions, ni l'augmentation des effectifs du cheptel, ni celle des superficies cultivées ne peuvent constituer une véritable solution pour résorber le déficit alimentaire.

2.2. Les relations agriculteurs - éleveurs : De par le rétrécissement de l'espace, les conflits se sont multipliés entre agriculteurs et éleveurs à la suite des dégâts causés dans les champs par les animaux. Les relations agriculteurs - éleveurs ont beaucoup évolué ces dernières années, tout comme leur poids respectif dans la société.

2.3. L'organisation pastorale : Les groupements pastoraux ont été dépossédés de la gestion de leurs terres et de leurs espaces traditionnels. La moitié des animaux appartiennent désormais à des investisseurs privés. Par ailleurs, les agriculteurs les plus nombreux, ont investi aussi dans le bétail, nécessaire pour la culture attéluée, qui s'ajoute à sa fonction traditionnelle de capital refuge lors des mauvaises récoltes.

A la redistribution géographique du bétail, s'ajoutent les modifications importantes d'appropriation des animaux dans le secteur pastoral. La divagation des animaux des populations sédentaires apparaît comme le fruit de la mauvaise gestion des pâturages.

D'une façon générale, la reconversion des éleveurs démunis pose des problèmes difficiles

dans la mesure où ceux - ci se réfugient dans les villes où leur réinsertion est délicate.

En conclusion, dans tout le Sahel, on observe l'occupation des meilleures terres pastorales de saison sèche, la réduction des terres de parcours, les conflits agriculteurs - éleveurs, les investissements dans le bétail par les nouveaux investisseurs, la puissance de l'Etat, en particulier, en matière foncière, la dislocation des structures socio-économiques traditionnelles.

3. Les facteurs économiques

Au cours des deux dernières décennies, l'élevage s'est trouvé engagé dans l'économie de marché, alors qu'autrefois, les éleveurs approvisionnaient certes le marché local et exportaient une partie de leurs animaux., mais pour bon nombre d'entre eux, le cheptel était le moyen de vivre quasiment en autarcie. Cette évolution vers l'économie de marché s'est surtout traduite par l'approvisionnement du marché intérieur, plus que par l'exportation. Les exportations vers les pays côtiers principalement, partenaires traditionnels, sont parfois difficiles à appréhender. Il est malaisé d'en apprécier l'évolution tant les entraves administratives, les fraudes et les passages clandestins des frontières sont nombreux. Face à cette situation, une étude sur les circuits de commercialisation du bétail et de la viande dans les pays sahéliens et côtiers, menée par le CILSS et la CEBV, en collaboration avec le Club du Sahel, a débouché sur un séminaire régional en mars 1992 à Nouakchott au cours duquel des grands domaines d'intervention ont été identifiés. Les cadres de concertation nationale en cours de constitution dans les différents pays du couloir central, ont pour mission la mise en application des mesures arrêtées.

PERSPECTIVES D'AMELIORATION

L'examen de la situation actuelle de l'élevage sahélien et des contraintes multiples qui pèsent sur lui revèlent la complexité et la difficulté des problèmes posés.

Assurer une gestion durable des ressources naturelles au Sahel à travers la lutte contre la sécheresse et la désertification, assurer les aspects de production et de productivité en vue de la sécurité alimentaire, tels sont les objectifs recherchés afin de remédier à la crise et développer l'élevage sahélien. Ceci implique toutefois d'une part, l'approfondissement des connaissances sur les limites et potentialités de la zone pastorale et agropastorale et d'autre part, la modernisation du secteur Elevage vue sous le triple angle écologique, socio-culturel et économique.

Il s'agira en fait de promouvoir un élevage qui tirera avantage des ressources naturelles dans les limites de l'acceptable et dont une partie des intrants sera marchande. Ceci est la condition première pour la sécurisation du capital productif.

Ceci implique la codification stricte de l'utilisation des espaces pastoraux et agricoles. D'où la nécessité d'élaborer une loi d'orientation prenant en compte les aspects agricoles, pastoraux, forestiers... en vue d'aboutir à un code rural devant gérer l'espace.

Etant donné qu'il s'agit d'un élevage non intensif, il se pose le problème de l'appropriation ou du droit d'usage des espaces pastoraux, de l'acquisition ou de l'exploitation collective des aménagements pastoraux. Il convient donc d'établir un plan directeur définissant les droits et devoirs des utilisateurs. La nécessité de doter le monde rural d'un cadre institutionnel approprié qui permette aux populations de s'exprimer et de se développer selon leurs propres aspirations, de gérer les ressources qui leur sont confiées s'impose. Ce cadre favoriserait une meilleure interaction entre ces populations, l'administration et les services techniques nationaux.

L'approche rationnelle s'oppose donc aux investissements coûteux autres que ceux qui ont un potentiel suffisant pour influencer positivement le rapport entre la disponibilité fourragère et le nombre d'animaux.

Il faudra veiller par conséquent à l'exploitation rationnelle des parcours et à la redéfinition, par grandes zones écologiques, des normes optimales de taille et de structure du troupeau et d'en faire l'application par voie de vulgarisation. De même, il faut poursuivre la diversification des espèces en mettant beaucoup plus l'accent sur le développement des espèces à cycle court, en l'occurrence, la volaille, les ovins caprins, les porcs.

L'utilisation optimale des ressources fourragères disponibles supposerait une exploitation intégrée des pâturages naturels, de la strate herbacée et de la strate ligneuse, des sous produits agricoles. "Cette transhumance intégrée" permettrait d'augmenter la production animale.

En ce qui concerne plus particulièrement l'eau, il faudrait s'attacher au "besoin minimum en eau" c'est à dire à celui qui correspond à l'utilisation par le cheptel de la totalité des ressources fourragères. La construction des puits est jugée rentable seulement là où ce besoin minimum peut être couvert par la disponibilité actuelle en eau.

Il apparait capital de mettre l'accent sur la sensibilisation, la formation et l'information des populations. D'où la nécessité de promouvoir au niveau décentralisé des collectifs de producteurs prenant en charge l'amélioration et la gestion des infrastructures ainsi que la gestion des ressources naturelles. Ceci devra se traduire par un désengagement de l'Etat en vue d'une participation plus accrue du secteur privé et d'une plus grande responsabilisation des organisations d'éleveurs. Cependant, l'organisation des éleveurs pose un double problème : celui de sa finalité et celui des formes institutionnelles qu'elle doit prendre.

Une manière d'envisager la participation des éleveurs au développement de l'élevage , entendu comme protection et gestion des ressources naturelles, consiste à favoriser leur participation aux processus de décision. Elle nécessite aussi que les éleveurs organisés participent, dans le cadre de la politique de décentralisation engagée, non seulement à la programmation des actions entreprises localement mais aussi à leur réalisation. Il s'agit là d'un problème institutionnel qui commence à être partiellement abordé au cours des concertations. La question se pose en termes trop nouveaux pour que des solutions définitives se dégagent.

Dans le cadre de l'intégration économique, la coopération régionale devra être renforcée à travers la coordination des politiques nationales, la concertation pour les problèmes de transhumance et la relance des échanges de bétail et des produits animaux entre les pays sahéliers et côtiers.

Toutes ces grandes orientations doivent faire l'objet d'analyse détaillée. Des études et recherches pour une meilleure définition des actions à entreprendre sont d'une nécessité absolue. Certaines sont déjà en cours d'élaboration.

CONCLUSION

Le rôle du bétail en tant que bien de prestige a sensiblement diminué ces dernières années; il est appelé à disparaître.

L'exploitation de l'espace connaît actuellement ses limites (dégradation des pâturages, conflits agriculture - élevage, conflits communautaires).

Il convient d'orienter les investissements dans l'élevage vers la restauration de la situation fourragère ; de maintenir l'effectif du troupeau à un niveau compatible avec la charge des pâturages et sa composition en espèces et catégories à l'optimum. La rationalisation de la transhumance, la restauration des pâturages dans les zones pastorales, la conservation d'un minimum de zones pour les pâturages de saison sèche, sont des mesures indispensables à la survie équilibrée de l'élevage pastoral mobile. Au delà de ces mesures, le développement de l'élevage sahélien reside aussi dans son association avec l'agriculture. Aussi, tout ce qui concourt à maintenir la séparation historique entre l'agriculture, traditionnellement vouée à la production végétale, et l'élevage, devrait être abandonné parce que dépassé par une évolution inéluctable et opposé aux réalités économiques actuelles de la vie rurale.

Parallèlement, la relance des exportations de bétail à des prix compétitifs et des actions sociales au profit des éleveurs sont indispensables.

La connection au reste de l'économie exige une adaptation de la production aux conditions du marché : différenciation des produits selon les besoins des consommateurs, coût de production optimisé, système de commercialisation adapté, régularité de l'offre.